L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

[illegible] 73 [illegible] Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN 26 AVRIL.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

DEUXIÈME PARTIE.

L'EXIL.

L'ORPHELINE DES FILLES NOBLES.

(Suite.)

Nathalie, il nous faut le répéter, sortait d'un pensionnat religieux où s'était écoulée la plus grande partie de sa vie; elle n'y avait rien appris du monde; sa candeur immaculée ignorait jusqu'au mal et aux faux scrupules. A son premier pas dans la société, elle s'était heurtée à un malheur; sa sensibilité avait été instinctivement froissée, et elle avait pris pour du sort qu'on lui réservait, en disposant de sa personne sans consulter ses sentiments les plus délicats et les plus légitimes.

Elle n'avait plus dès lors qu'une pensée, éluder cette volonté si étrangement tyrannique, et comme il lui fallait un aide, c'était dans toute la candeur de son âme et l'exaltation de ses dix huit ans, cet auxiliaire qu'elle appelait, quand un jour Koubla vint annoncer à Frédéric que sa maîtresse le recevrait le soir, dans le jardin de l'hôtel de Courlande.

—La chère demoiselle a bien du tourment, ajouta la Georgienne, et si vous pouviez l'en tirer, ah! vous seriez bien généreux.

Oui, mais enfin c'était un rendez-vous, et quoiqu'il se présentât dans d'autres circonstances que ceux du palais de Berlin, quoique Frédéric, pour attester d'une manière indirecte le désintéressement de ses services, n'eût pas laissé ignorer à Nathalie qu'un incurable amour occupait sa pensée, il n'allait pas moins se trouver le confident intime d'une adorable enfant, embellie encore par son antipathie pour un fiancé qu'elle redoutait.

Mais il possédait un fond de loyauté qui l'élevait à la hauteur des actes chevaleresques. Il se sentait, avec quelque amour-propre, le seul ami de cette orpheline, qui confiait à sa prud'homie plus que son bonheur, son honneur et sa réputation. Mais par-dessus tout, l'idée d'Amélie, également seule au milieu d'une cour d'indifférents et d'ambitieux, également froissée dans les délicatesses de son âme, cette idée l'animait d'un dévouement sublime. Il lui semblait travailler pour Amélie, en travaillant au salut de cette douce et malheureuse enfant. Il voulait faire pour Nathalie ce qu'il aurait été si heureux que quelqu'un fît pour Amélie!

Fortifié, prémuni par ce sentiment, fier de ce rôle, il se rendit où on l'attendait, cuirassé contre toute faiblesse.

Il frappa suivant le mode convenu à la petite porte du jardin, derrière laquelle la Georgienne se tenait aux écoutes, et sous un berceau de verdure, à peine éclairé par une échappée d'étoiles, il trouva Nathalie.

Elle lui tendit cordialement la main, et lui dit en serrant la sienne sans affectation et sans réticence:

— Merci d'être venu.

— Ne m'avez-vous pas appelé? répondit-il, gagné de plus en plus par l'ascendant de cette bizarre enfant, si peu semblable à toutes les femmes qu'il avait rencontrées et observées jusque-là. Doutiez-vous de moi avant de m'avoir mis à l'épreuve?

— Non, vous avez le front d'un homme d'honneur, et je vous parlerai en pleine franchise.

— Et moi, s'écria-t-il, gagné jusqu'à l'enthousiasme par l'étrangeté de cette situation, par la fascination de cette naïve enchanteresse, je jure de faire ce que vous me demanderez.

— Vous le jurez?....

— Je l'ai dit, je le ferai pour vous et pour une personne qui me saura gré de l'avoir fait, si elle l'apprend jamais!....

— Eh bien! j'accepte ce serment, le dévouement le plus absolu de ma part vous paiera cette dette, quand vous l'exigerez; mais vous ignorez encore ce que je vais vous demander.

— Quoi que ce soit!....

— Ce serment, dont je ne doute pas, Dieu m'en garde! le répéteriez-vous sur quelque objet sacré, par exemple?

— Tenez, dit-il avec feu, je n'ai rien de plus cher que le talisman que je porte là, constamment sur mon cœur.

Il tira de la poche secrète où il reposait le portrait d'Amélie.

— C'est cette image de la plus chérie et de la plus infortunée des femmes, de votre sœur en vertus et en chagrins, vous avez ma parole.

La vague et douce clarté de la nuit descendait autour d'eux; Nathalie porta son regard sur la miniature, resta quelques instants abîmée dans une méditation profonde, et dit de sa voix pure et pénétrante:

— Vous êtes vraiment un chevalier! j'ai foi en vous.

Elle s'arrêta encore, son œil pensif suivait le portrait qu'il replaçait lentement dans sa cachette, et voyant avec quel recueillement il agissait:

— Vous me direz aussi vos peines? murmura-t-elle avec une inflexion séraphique.

Il secoua douloureusement la tête.

— Elles sont de celles que rien ne peut conjurer, répondit-il, et qu'il faut dévorer sans les confier à l'âme la plus digne de les entendre!.... mais, je suis ici pour vous écouter et vous servir, parlez, je vous en supplie!

— Depuis notre entretien à ce dîner, ma résolution a été fixée; elle est invariable; je ne veux pas devenir princesse Wolkonsky.

Elle prononça cette déclaration avec cette énergie qu'un premier élan avait déjà révélée en elle.

— Je ne le veux pas, répéta-t-elle, et plutôt que de céder, j'appellerai la mort!

— O ciel! taisez-vous, pauvre enfant!....

— Vous êtes mon ami, vous, je le crois, oui, je le crois! Eh bien! seul vous pouvez me sauver.

— Je vous sauverai! N'avez-vous pas mon serment? Que faut-il faire?

— Il faut m'emmener loin d'ici, m'aider à fuir la Russie.

— Fuir! dites-vous?

Elle le regarda avec une singulière résolution. Les extrêmes se touchaient dans cette nature timide et forte, modeste et fière, qui s'ignorait elle-même, et qui, ne connaissant pas le monde, n'entendait rien à ses demi-mesures et à ses accommodements.

—Baron de Trenck, reprit-elle en le pénétrant de ce regard profond qui puisait dans sa merveilleuse innocence une éloquence irrésistible...... baron de Trenck, hésitez-vous?

Il n'en fallait pas tant pour décider le fougueux jeune homme aux entreprises les plus téméraires.

—Je suis votre ami, dit-il, et si j'ai peur, c'est pour vous.

—Rassurez-vous donc, car quelques épreuves que j'aie à traverser, je les braverai toutes plutôt que de me livrer vivante à cet odieux hymen.

Frédéric garda une minute le silence, il ne cherchait pas à se soustraire à son engagement, cette enfant lui avait communiqué son énergie et son exaltation. Mais au milieu même des effluves qui lui montaient au cerveau, il possédait, lui, cette expérience que la pensionnaire du couvent des Filles Nobles n'avait pu acquérir, et il lui posa cette question:

—Et où vous conduirai-je?

Mais cette jeune tête avait prévu ce point, et l'orgueil de sa situation lui avait suggéré un but sage, et les moyens pour l'atteindre se ressentaient de l'influence de sa situation.

—Orpheline, dit-elle, je possède cependant en Danemark une parente avec laquelle je n'ai pas cessé, de loin en loin, d'entretenir des relations. C'est une sœur de mon père, ma tutrice naturelle, et une protection puissante et fatale ne m'eut recueillie. C'est au Danemark, auprès de cette parente, que je veux me réfugier, et la colère de la tsarine ne viendra pas m'atteindre jusque là, puisque les deux Etats ont rompu leur alliance.

Une nouvelle pause suivit ces paroles: puis cette étrange fille se leva du banc rustique où elle se tenait assise près de Trenck, et debout devant lui, drapée dans ses blancs vêtements, éclairée par la lumière vaporeuse de la lune, qui l'enveloppait à travers une trouée des charmilles, semblable enfin, avec son beau visage pâle, encadré d'une chevelure épaisse, à une fée ou à l'une des divinités qu'adorait naguère ce pays, elle dit:

— Baron de Trenck, j'ai foi en vous.

Et sans ajouter un mot ni un geste, elle s'éloigna à travers les allées, dont sa marche aérienne ne faisait pas même crier le sable sous ses petits pieds.

—Oui, s'écria Frédéric, éperdu, fasciné; oui, je te sauverai!......

Quand ses yeux la perdirent au détour d'un sentier du jardin, il les ramena plus près de lui et vit une autre jeune fille, Koubla la Géorgienne, qui, évidemment, s'était tenue discrètement près d'eux pendant cet entretien.

—Ah! c'est toi, mon enfant, lui dit-il; que veux-tu?

—Mais, monsieur le baron, répondit-elle en souriant avec espièglerie, vous faire sortir de ce jardin, puisque je vous y ai fait entrer.

— C'est vrai!.... je crois que je deviendrai fou!

—Attendez du moins que vous l'ayez sauvée, la pauvre demoiselle, dit Koubla, et commencez par vous retirer.

—Oui, oui, je te suis!

Le baron la suivait en effet, mais en retournant si fréquemment la tête vers l'endroit où Nathalie avait disparu, qu'il se heurtait à tous les arbres du chemin.

Au milieu du trouble qu'il emporta de cette entrevue il n'eut pas un instant la pensée d'éluder son engagement, et si, les jours qui suivirent, la voix de la raison essaya de parler plus haut que celle de l'enthousiasme, de l'entraînement et du point d'honneur, il ne manqua même pas d'arguments pour la désarmer.

Que faisait-il dans ce pays?... Il y était venu par un caprice du sort, sans y être amené par aucune attraction. Un instant, il avait cru y relever sa fortune, mais son avancement paraissait limité à l'emploi qu'il occupait dans les bureaux du grand-chancelier.

Les Schouwaloff avaient arrêté ses progrès à la cour; une autre influence, celle du comte de Goltz, selon toute évidence, entravait sa marche dans les autres voies d'avancement, et neutralisait les efforts de ses amis les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre.

Rien ne se faisait dans cette cour (lord Hindford l'en avait prévenu), que par l'intrigue et la faveur. A quoi tenait le dernier fil de la chance? — A un sourire de la femme du grand-chancelier, que cette protectrice s'avisât d'un soupçon, d'une ombre de jalousie, — certaines femmes sont jalouses autant des hommages qu'on rend à d'autres que de ceux qu'on ne leur rend pas! — et cette chance s'évanouirait comme les Essais d'[illegible].

Au lieu de s'attacher à [illegible] cette chance fragile et fugace, [illegible] chaleureux lui montrait une entreprise [illegible] à mener à bonne fin, il devenait le défenseur du droit et de l'innocence contre la tyrannie.

Ayant trouvé le moyen sûr de se [illegible] de se rencontrer sans éveiller la méfiance, — du moins tout devait le faire croire, — Trenck et Nathalie observèrent vis-à-vis l'un de l'autre, dans leurs rencontres des salons, une politesse aimable, mais aussi indifférente, et plus propre qu'une froideur affectée à cacher leur entente.

Une seconde entrevue ne tarda pas à les réunir dans le salle verte, car c'il s'y avait pas à songer pour la grave résolution adoptée par Nathalie, il fallait aussi en préparer l'exécution.

Trenck s'aperçut que ce projet n'avait fait que s'affermir dans cette jeune et bouillante tête, qui, ne connaissant rien de la vie matérielle, n'entrevoyait point les obstacles, et qui puisait une ardeur nouvelle et [illegible] dans le [illegible] dont [illegible] était [illegible].

—Puisque je possède un ami tel que vous, disait-elle avec l'entraînement de sa franchise et des élans innocents qui rayonnaient pour la première fois en elle, qu'ai-je besoin d'attendre et à ménager? Voilà donc le protecteur que j'implorais dans mes prières à la Panagia; une voix intime parle en moi, qui me le répète dans mes veilles et dans mes rêves. Avec vous, j'irai partout, partout avec confiance.

—Oui, oui, je vous sauverai de ce mariage, de ce pouvoir que vous redoutez! répondit Frédéric à ces aveux qui s'ignoraient eux-mêmes. Mais en acceptant cette tâche, j'ai pris aussi celle de ne rien négliger pour empêcher votre réputation, votre existence peut être, de sombrer dans la tempête.

—Pourquoi tarder?

—Parce qu'autant vaudrait vous livrer de suite à vos ennemis, qui vont être les miens, que de rien précipiter. Moscou est loin des frontières, plus loin encore du pays qu'habite votre parente. Avant de gagner l'étranger, nous serions infailliblement découverts et arrêtés vingt fois.

—Que prétendez-vous faire?

—Attendre que la cour soit rentrée à Saint-Pétersbourg; de là, nous aurons plus de ressources pour franchir un espace bien moins grand.

Nathalie fut forcée de se rendre à l'évidence; et quoique avec un vif regret et une anxiété poignante, elle se résigna et promit d'attendre.

Cependant le temps se passait, et la tsarine, qui avait agréé Wolkonsky présenté par Bestucheff, persistant suivant son caractère, dans le plan qu'elle avait une fois tracé, décida que le mariage aurait lieu avant le départ de la cour, et que cette fête terminerait celles de la saison, qui était déjà avancée et fort belle.

Le soir même où cette volonté impériale fut signifiée à l'orpheline, elle eut une entrevue avec Trenck.

Notre héros craignait de la trouver abattue, ou portée à un parti téméraire, mais son accueil le rassura.

—Depuis que je sais que vous êtes avec moi contre tous, la raison m'est venue avec la force, lui dit-elle. Oui, j'irai devant l'autel, je laisserai ce fiancé sans amour mettre à mon doigt l'anneau de l'esclavage; j'accepterai pour le monde ce titre de princesse, qui m'est odieux; mais, j'en atteste mon bon ange, ce sera tout ce qu'ils auront de moi, — à moins qu'ils ne veuillent mon cadavre. Ma porte restera close devant l'homme qui n'a pas su se faire un accès dans mon cœur; il ne touchera pas un de mes cheveux! Baron de Trenck, c'est à Saint-Pétersbourg que je vous attends, et ce ne sera pas la princesse Wolkonsky qui se confiera à vous, mais toujours Nathalie Grégorieff!

— Vous avez une grande âme, s'écria Frédéric, électrisé; le ciel vous doit un grand appui!

L'époque du voyage étant enfin arrivée, le mariage fut célébré avec tout l'éclat qu'on pouvait attendre d'une cérémonie accomplie sous les auspices de la souveraine.

Trenck assista à ces réjouissances, il y vit même Elisabeth, mais de loin, à travers son entourage de dignitaires et de courtisans attirés, les Schouwaloff s'arrangeant toujours pour qu'il y eût un rempart entre eux.

Après le bal, le prince Wolkonski ayant pris la main de la jeune femme, celle-ci, soutenue par une grande et invincible résolution, telle que savent les prendre les êtres d'apparence frêle et timide, quand ils sont inspirés par une situation suprême, se laissa mener jusqu'au seuil de sa chambre. Là, s'adressant à son mari, qui seul pouvait l'entendre:

— Prince, lui dit-elle, nous venons, vous et moi, d'accomplir un devoir en obéissant aux volontés de Sa Majesté. Mais les ordres qu'elle pouvait donner s'arrêtent ici. Je vous crois un galant homme; je vous promets de demeurer une épouse irréprochable, mais cet appartement restera le mien.... à moi seule.

Le général s'était marié comme l'orpheline, sans amour et par obéissance. Toute flatteuse que fut pour lui son alliance avec cette jeune et poétique enfant, il n'y voyait guère qu'une chose, la gloire d'épouser la pupille de la tsarine, et les avantages qui allaient couronner cette soumission; quant à des sentiments plus tendres, nous croyons avoir fait de sa personne un portrait qui en éloigne toute idée.

Dans un ordre moins immatériel, c'était un homme incapable de méconnaître les maximes du point d'honneur, le rang qu'il occupait dans l'armée et la réputation rigide dont il jouissait à cet égard le prouvaient.

La galanterie et la société des femmes étaient les points qu'il avait le moins cultivés; il n'était même pas exempt d'une certaine appréhension en voyant venir l'heure où, après des fiançailles aussi froides, il allait absolument falloir trouver quelque chose comme une déclaration. L'approche d'une bataille l'eût moins ému que celle de ce tête-à-tête.

Si l'appel que lui adressait la nouvelle princesse lui causa une surprise, elle ne lui fut pourtant pas aussi désagréable qu'elle l'eût été en d'autres circonstances.

Il trouva même une vraie dignité et un accent de gentilhomme de bonne race pour répondre, en effleurant du bout des lèvres la main qu'il tenait encore:

— Qu'il soit fait suivant vos désirs, madame. Vous me connaissez peu, et je ne vous en veux point de vos scrupules. J'attendrai tout du temps. Mais n'oubliez pas que je viens de partager avec vous un nom jusqu'ici sans tache et que le jour où vous viendriez à le flétrir, je ne serais plus votre mari, mais votre juge.

Sur ces mots articulés avec une solennité exempte d'emphase, il la salua et gagna son propre appartement.

(A continuer.)

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, [illegible] de la célèbre ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU comme spécifique [illegible].

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme préventif de la fièvre en frisson, comme altérant et tonique, convenant [illegible] UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT APÉRITIF.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les [illegible] du FOIE et de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M PERL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants
[illegible] 124 rue de Chartres.
Geo. L. Kouns & Bro., rue de la Commune, No 30. [Agents pour la vente en gros]
A vendre par tous les Droguistes et Marchands. 26 mars—1an

BROOKS, MACDONALD & Co,

Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 59,
Nouvelle-Orléans,
James M Brooks, Le H. LeGay, Hugh Macdonald.

GEORGE F. BROTT,

16..................rue Fulton..................16

NOUVELLE-ORLEANS.

CUIRS, LAINE ET MOUSSE

De toute qualité, à vendre et à acheter 6 avril—1an

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1867.

LES Compagnies d'Assurances qui composent ce Board tiendront leurs bureaux, du 8 avril au 6 mai, à 4 heures de l'après-midi et du 6 mai jusqu'à nouvel ordre, à 3 heures de l'après-midi.

JAMES H WHEELER,
Secrétaire

J. M. BRUNSWICK. J. BRUNSWICK. A. W. MERRIAM

BRUNSWICK FRERES & Cie,

48......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......48

FABRICANTS DE BILLARDS ET D'ARTICLES DE BILLARDS.

NOTRE Stock comprend le plus grand assortiment de Billards qui ait jamais été offert—grands et petits billards, billards à quatre et six poches, à bandes Brunswick perfectionnées, lesquelles sont, de l'avis des plus célèbres joueurs, les meilleures dont on se serve actuellement.

Nous avons en outre un stock complet de tables Jenny Lind à carters, billes, drops, queues, craie, cueilles en ivoire, compteurs, et tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Les ordres de réparations ou changements de billards sont exécutés sans délai. 14 mars—3m

Grande Nouveauté de Printemps,

ETOFFES POUR PANTALONS,

Et Vêtements complets,

CHEZ

E. GIRARD & COUTEUX

33, RUE DE CHARTRES

Encoignure Douane.

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX:

CASIMIRS D'ÉTÉ,
ETOFFES SABLÉES,
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS,
DRAPS UNIS COULEUR,
MERINOS, 6-4,
GRAIN de POUDRE
BOMBAZINES,
ALPACAS,
SATINS IMPERIAL,
DUCKS BLANCS,
COUTILS ANGLAIS,
PIQUÉS A GILETS,
GINGA PUR FIL
—AUSSI—
DRAPS A BILLARD,
DOUBLURE et FOURNITURES

E. GIRARD & COUTEUX.

1er mars 3m

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

173......RUE DU CANAL......173

(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie.

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS, Faux-Cols, Caleçons, Gilets de Flanelle, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et en détail. [illegible]

Résidence à vendre.

Un médecin désirant se retirer, offre à vendre une jolie résidence, située dans la paroisse St-Charles, rive droite du Mississippi à trente milles de la Nouvelle-Orléans. Il [illegible] C'est une excellente occasion pour un médecin qui désirerait se fixer à la campagne. — Conditions libérales.

S'adresser à MM. TURNER & WAILES, encoignure Douane et Royale 9 avril—1m

A LOUER.

La belle résidence No 124 de la rue des Remparts, près le coin Toulouse. On la livrera immédiatement. S'adresser sur les lieux ou au bureau de l'Abeille. 25 avril

A VENDRE, A LEWISBURG,

A des conditions libérales.

Un joli cottage meublé, occupé à avec écurie et remise, un magnifique jardin, wharf et maison de bains, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser au No 9 de la Vieille Café Mobile, au coin des rues Chartres et Madison. 23 avril—1m

Magasin de la Rue de Canal à Louer.

A LOUER, dans la rue du Canal, cinq magasins—Nos 218, 220, 222, 224 et 226 bien situés [illegible] pour un commerce de détail, de marchandises sèches, modes, bijoux ou articles de fantaisie. [illegible] Pour les conditions [illegible] No 3 de Story Building, au coin des rues Camp et Commune. 21 avril—6t

A vendre à Biloxi.

La jolie résidence de Jean Michel, faisant face au Golfe. La maison se compose de six chambres et cabinets dans le corps, une maison pour domestiques, [illegible], écurie et remise; sur le devant, un [illegible] wharf et maison de bains. [illegible] Pour les conditions, qui sont au [illegible] comptant, la balance à un et deux ans de crédit, s'adresser à J. Michel ou à M. Prochon, [illegible] du marché à la viande du Second District. 7 avril—1m

[illegible]

La belle [illegible] No 64 rue St-Bernard, Troisième District, [illegible] No 5, rue Carondelet, ou [illegible] 11avril—1s

Machines à dessécher.

LES célèbres POMPES A DESSÉCHER, de Po'mer [illegible] ont rendues [illegible] sont à vendre chez [illegible] Les [illegible] ont fait [illegible] des [illegible]. [illegible] y [illegible] en ville.

A vendre par W. L. CUSHING,
Rue St-Charles, No 61, coin Gravier.
16avril—1m—3fps

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA...............DIRECTEUR

SAMEDI, 27 AVRIL 1867.

BÉNÉFICE DE M. GILBERT.

Première représentation de

FURNISHED APARTMENTS,

Vaudeville en un acte.

Première représentation de

LA TIRELIRE

ou Titi le Talocheur,

Vaudeville en un acte.

CROQUE-POULE,

Comédie en un acte.

INTERMEDE MUSICAL.

On commencera à 7½ heures.

DIMANCHE, 28—Deuxième et dernière représentation de: Le Chevalier de Maison Rouge.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

J. KITTREDGE...............Trésorier.

Jeudi soir, 25 Avril 1867.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE—L'artiste le plus distingué du Sud, HARRY M. CARTHY—Première représentation de "Alfonso ou le Naufrage", pantomime comico-nautique arrangée par M. ALEX ZANFRETTA.

LA NOUVEAUTÉ DE LA SAISON.—Les Directeurs ont l'honneur d'annoncer aux habitués qu'elle a fait construire, au milieu du parquet, pour l'été, une BELLE FONTAINE dont l'eau limpide et claire charme les yeux et purifie l'air. Elle est entourée de fleurs et de plantes rares, d'où s'exhalent les parfums des jardins du Sud.

Tous les membres de la grande troupe figurent dans le spectacle de Samedi, à midi 25 avril

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Spalding et Bidwell..Directeurs et Propriétaires

J. KITTREDGE...............Trésorier.

Vendredi soir, 26 Avril, 1867.

Bénéfice du jeune Auteur et Acteur du Sud,

HARRY MACARTHY.

Le spectacle sera le plus attrayant de la saison.

La plus grande fontaine du parquet.

25 avril

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA...............DIRECTEUR.

LUNDI, 29 Avril 1867,

A 8 heures précises,

Grande solennité

VOCALE ET INSTRUMENTALE,

DONNÉE PAR

HENRI PAGE,

Premier violon du Théâtre.

Avec le gracieux concours de mesdames F. LOCQUET, L. P. LOENING, L. GRAVIER, et de Messieurs J M***, H. R***, H. T***, amateurs. Les professeurs FERNANDO, G. SMITH, CARRIERE, PRIORE, FLEURIOT, PATTI, GRILLO, FOUR, MESTRAUX, M. CHAMONIN.

Et tous les artistes de l'Orchestre, sous l'habile direction de M. PRIORE.

Pour plus amples détails, voir les Programmes.

On peut se procurer des billets au Contrôle du Théâtre et chez les principaux marchands de musique. 26 avril—3t

Un Grand Concert

sera donné par Mme FLEURY-URBAN,

Dans la Salle du Lycée, Hôtel de Ville,

VENDREDI, 26 AVRIL 1867.

Prix du Billet...............$1 50.

On peut s'en procurer aux magasins de musique de MM. A. E. Blackmar et L. Grunewald, chez M. J. Fleury, rue de Chartres No 101; au bureau du bibliothécaire, à l'Hôtel de Ville, à la porte de la salle, le soir du Concert.

Le Concert commencera à 8 heures.

Le piano est de Steinway et a été prêté par M. Grunewald. 24 avril

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

AU THEATRE NATIONAL,

AU BÉNÉFICE DE CARLO PATTI,

Mardi, 7 Mai 1867.

A M. Carlo Patti, Chef d'Orchestre au Théâtre des Variétés:

Nous soussignés, désirons que vous donniez un Concert à votre bénéfice, afin que nous puissions dans cette circonstance, vous témoigner l'estime que nous avons pour votre talent, comme artiste, et que ce concert ait lieu le MARDI 7 MAI 1867, au Théâtre National.

G. T. Beauregard, D. H. Maury,
S. B. Buckner, M. Jeff Thompson,
J. O. Nixon, Phil Stockton,
Bernard Avegno, E. Dillonde,
J. B. Walton, E. A. Deslonde,
D. M. C. Hughes, E. A. Cowen,
W. J. Salter. R. Marsh Denman,
W. H. Ring etc etc,

Pour les détails voir le programme. 26 avril

FAIR GROUNDS.

DIMANCHE APRES MIDI, 28 AVRIL 1867.

Second grand Festival DES BUISLAY.

DANSES,
CHANTS,
JEUX AMUSANTS
EXERCICES GYMNASTIQUES

Grande Ascension de Ballon,

Par Mons. AUGUSTE BUISLAY, sur un mince trapèze suspendu au Ballon, en plein air. A une grande hauteur, il lâchera un grand

PARACHUTE

auquel sera attaché un Quadrupède.

Le Festival se terminera par un magnifique

FEUX D'ARTIFICE!!

Entrée .... 50 cts

Dames et enfants 25 c.

Les voitures seront admises sans prix extra.

Pour les familles qui désireront passer la journée sur le Fair Grounds, les portes s'ouvriront le matin, de bonne heure. 2avril

La Foire de la saison.

LES Dames du COLISEUM PLACE BAPTIST CHURCH (Eglise Baptiste, Place du Colysée), ouvriront une FOIRE à la Bâtisse Moresque, rue du Camp, durant la semaine commençant LUNDI 22 AVRIL, et continuera jusqu'à la fin de la semaine.

Elles se disposent à avoir la plus belle et la plus attrayante foire de la saison, et sont décidées à surpasser toutes les foires qui ont été ouvertes précédemment et toutes les récréations qu'on y a trouvées.

En outre de ce qu'on trouvera à cette foire, on y admirera de séries de BRILLANTS et MAGNIFIQUES TABLEAUX VIVANTS.

Les portes seront ouvertes à 7 heures du soir, pour l'admission à la Foire, et à 8 heures et demie, pour l'admission aux tableaux.

Prix d'entrée—25 cents à la Foire, et 50 cents aux tableaux.

N. B.—Les costumes pour les tableaux ont été gracieusement fournis par Madame Groen. 21 avril—7t

VILLES DE BAINS.

STEAMER CREOLE!

Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau steamer CREOLE,

fin marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les susdites villes, comme suit:

Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

AU RETOUR:—Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.

Le Créole ira jusqu'à Pascagoula SAMEDI, le 27 du courant.

Il sera donné avis de la reprise du service de Pascagoula.

Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à PETER MARCY,
7 avril—1m Rue Carondelet, No 35.

Nouvelle route pour les Attakapas!

La Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans, Ste-Marie et St-Martin, ayant conclu des arrangements pour placer un bateau—"INGOMAR,"—capitaine P. E. Burke, pour le service des Attakapas, à partir de Plaquemines et se reliant aux bateaux de la "Compagnie de paquebots du Bayou Sara," sollicite du fret et des passagers.

L'INGOMAR partira de Plaquemines tous les Dimanches et tous les Mercredis, à 10 heures du matin.

Le fret doit être expédié par le "LAFOURCHE", tous les Samedis et tous les Vendredis. Les passagers devront s'embarquer sur le "WILD WAGONER" tous les Mardis et tous les Samedis.

Ces bateaux se relieront parfaitement et il n'y aura pas de retard.

K. J. ETIÉ, président.
18 avril—1m A. MEYNIER jr agent, 21 rue St Louis

DÉPART tous les SAMEDIS, à cinq heures du soir—Pour Opelousas—Le beau bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, capt. O. Hinckley. M. Kenison, commis, partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, Pinbrook, Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à R. CARLIN, 33, Vieille-Levée.

J. S. PAGAUD, Agent d'encanteurs, 13, Front street.

Le VICTORY a des pilotes de la Côte et prendra des passagers aux taux des packets. 8 avril—1m

DÉPART tous les SAMEDIS à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, CLEONA, Capt. C. C. Pickett (J. B. Smith, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, Pinbrook, Bayou Rouge, Simmesport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

POLLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis

Le CLEONA a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des packets. 8 avril

AVIS.

Les jours de départ des bateaux de BAYOU-SARA sont changés, à partir de cette date, et seront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit:

LAFOURCHE..............capitaine Greathouse.
Les Vendredis, à 10 heures A. M.
Les Lundis, à 5 heures P. M.

WAGONER...............capitaine Barance.
Les Samedis, à 10 heures A. M.
Les Mardis, à 5 heures P. M.

SIMMES................capitaine Trexler.
Les Dimanches, à 10 heures A. M.
Les Mercredis, à 5 heures P. M.

Ces bateaux s'arrêteront à tous les débarcadères pour le fret ou pour les passagers.

J. J. BROWN,
3 avril—1m Surintendant-général.

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,

Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Bâton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf ROBERT E. LEE, Capitaine Wm. S. Richardson,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.

Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats-Unis GEN. JOHN A. QUITMAN, Capitaine J. M. White,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Caire, Memphis, Greenville, [illegible] Vicksburg, Natchez, [illegible].

F. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des [illegible] qui font le service des Orléans [illegible].

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à

[illegible] D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
[illegible] TON & CO, rue Front, No 7,

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

DE ST-NAZAIRE à	Prix. 1re Classe	Entrepont.	Fret.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière $4, pont arrière de la Nlle-Orléans Saint Nazaire $[illegible] en or

Passage dans une cabine 2e pont avant...... $[illegible]

Passage d'entrepont...... [illegible]

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus, place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demi-place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 [illegible] sur le prix de la double traversée, afin de payer d'embarquer pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique qui font les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, agent,
19 janv—1an L. L. 3 L 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 rivière du Nord:

ST-LAURENT	"	Bocandé....	Samedi 20 avril
PEREIRE	"	Duchesne....	Samedi 4 mai
VILLE-DE PARIS	"	Surmont....	Samedi 18 mai
EUROPE	"	capitaine Lemarié....	Samedi 1er juin

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE.
Première cabine, $130; Seconde cabine, $100.

POUR PARIS.

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $135; Seconde cabine, $105.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne, évitent les ennuis des voyages par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche outre qu'ils épargnent beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

[illegible] V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman—Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $175
New York à Paris, $125. Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $[illegible]

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOTT & McKEEVER,
2avril—3m Rue Gravier, No 109

Hambourg et la Nlle-Orléans.

Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.

LA COMPAGNIE AMERICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers de la flotte [illegible] qui fait le service entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit:

De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.

De la Nlle ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.

— Prix du Passage —

De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg. (Southampton et Hâvre).

1ère chambre. 2ème chambres. Entrepont.
$150 en or. $112 50 en or. $65 en or.

Pour plus de détails, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Rue Carondelet, No 63, ou à
20 mars—1an MAURY & CO., rue Gravier, No 182.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000 tonneaux.	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2000	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vanetes, "
HAVANA	2000	"	Palmer, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	Ryder "
MISSOURI	1400	"	Hudson "

Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
38 rue Carondelet, Nlle-Orléans
C. K. GARRISON, président,
15 octobre No 5, Bowling Green, New-York.

POUR NEW-YORK.

Ligne de steamers Cromwell entre New York et la Nlle-Orléans.

Départ, DIMANCHE, 28 avril, à 8 heures du matin

Le steamer favori GENERAL MEADE,

fin marcheur, Commandant, A. W. Sampson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
21 avril 41 rue Carondelet.

POUR RIO DE JANEIRO—BRESIL.

Départ, le 20 mai prochain.

L'agent général du gouvernement Impérial du Brésil fera partir de la Nouvelle-Orléans, pour Rio de Janeiro, le 20 mai prochain, un vapeur de première classe.

Les personnes qui désireraient émigrer sous les auspices du gouvernement, sont invitées à aller s'inscrire chez l'agent.

D. de GOICOURIA,
21 avril— 5 rue Carondelet.

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi, à 10 heures du matin

Pour Bayou Sara, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—Le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gousse, commis J. G. Laudry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus—RETOUR: Il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 8 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. B. SELF, rue Tchoupitoulas, No 4
8 avril J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4

POUR VERA CRUZ.

La belle goëlette américaine ARTHUR BURTON, capitaine Frohock, ayant tout son chargement engagé et de bons emménagements pour passagers, partira SAMEDI 27 courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC,
23avril—3 52, Passage de la Bourse.

POUR LE HAVRE.

La barque ANNIE M. GOODWIN, de première classe et d'un faible tirant d'eau, ayant toute sa cargaison, pa tira sous peu.

Pour passage, s'adresser à ZEREGA & CO,
24avril—4f Rue Carondelet, No 28.

POUR LE HAVRE—Le navire américain de première classe MERCHANT, capt. Spencer, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira prochainement pour le susdit port.

Pour passage, s'adresser à bord, au poteau 27, 2me District.

Pour fret de coton ou autres marchandises, s'adresser à W. E. BUDDENDORFF,
23avril 175, rue de la Commune

POUR MATAMOROS—La belle goëlette AIRON, capitaine Mellor, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC,
23avril 52, Passage de la Bourse.

AVIS.

Le navire français BAYONNAISE, capitaine Bidegaray, allant à BORDEAUX, sera complètement chargé le 30 courant.

Le navire devant partir le 3 mai fixe, on ne prendra plus de passagers, après le 30 courant.

C. CAVAROC & Co.,
23 avril—4f No 5, Passage de la Bourse.

POUR BORDEAUX.

DÉPART, 3 mai prochain.—Le navire français de première classe, BAYONNAISE, capitaine Bidegaray, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour passage de première classe ou d'entrepont, le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à C. CAVAROC & CO.,
18 avril—1ef No 5 Passage de la Bourse.

POUR LE HAVRE.

Le navire américain SORRENTO, de première classe et d'un très faible tirant d'eau, capitaine H. A. Wilson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret de coton, suif, tabac ou autres articles encombrants, s'adresser à W. E. BUDDENDORFF, Rue de la Commune, No 175, ou à CREEVY, NICKERSON & CO, Rue Carondelet, No 28.

6 avril

Dépôt de Portraits, de Wheigley, [illegible] des rues Gasquet et Derbigny.

DES portraits en des miroirs y sont fournis [illegible] les catholiques à raison d'une [illegible] L'encadrement de portraits est l'objet d'une attention particulière; les prix sont [illegible]. Les cadres, portraits y sont [illegible]. Tous les portraits, Lithographies, [illegible] Portraits de Sud. [illegible]. On vend par le système à crédit, [illegible] — DEMANDE: 1,000 acheteurs pour 1,500 cadres de différentes grandeurs et différents genres. S'adresser au No 128 de la rue Gasquet, coin Derbigny.

25 mars—1m S. M. WHEELPLEY.

Whisky. Brandy. Vin.

CHEZ L. MANUEL,

266 Rue de Chartres, entre St-Philippe et Dumaine.

ON trouvera toujours un grand choix de Whisky, Brandy, Vin, au-dessous du cours de la place. 13 avril—1m

Wm. H. Buck V. Faures

BUCK & FAURES,
MARCHANDS DE FARINE,
37............Rue des Magasins............37
NOUVELLE-ORLEANS.

Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie. 4 avril—1m

Aux Cent Mille Paletots.

20 pour cent Meilleur Marché qu'avant la Guerre.

MICHEL LION,

197-199 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Place au Marché à la Viande.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET ENFANTS.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur le stock élégant et choisi de Marchandises de printemps, que je vendrai à vingt pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. Mon stock de hauts faits de toutes genres d'habillements, chapeaux, chemises et articles pour hommes et enfants, ne peut être surpassé en ville.

Je sollicite une visite des acheteurs de la ville et de la campagne avant d'acheter ailleurs.

Un coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement. MICHEL LION,
6 avril—3m 197-199 rue Vieille-Levée.

LEON GODCHAUX,

Fabricant d'Habillements,

31 & 33.....RUE DU CANAL.....31 & 33.

SUCCURSALE

213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs

Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs, que je vendrai, pour clore à des prix aussi bas qu'avant la guerre.

Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.

LEON GODCHAUX,
Rue du Canal, 31 et 33,

Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.

L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.

23 mars—1m

Grand sacrifice de Marchandises.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131......RUE CANAL......131

Entre Royale et Bourbon.

Nous vendrons, à partir de LUNDI 8 courant, notre immense stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, à grand sacrifice sans égard aux prix coûtant.

SOIERIES noire et couleur à 50 p. c. au-dessous du prix d'importation,
BAREGE GRENADINE BRODÉE à 60 cts,
DO basinés à 45 cts,
MOZAMBIQUE, qualité supérieure à 40 cts,
JACONAT français, demi-deuil, à 25 cts,
INDIENNES bon teint à 12½ cts,
COTON à draps de grande largeur à 60 cts,
COTON RAYÉ à 12½ cts,
DENIMS bleu à 15 cts,
COTON BLANC 7,8 à 12½ cts,
Des DEMI-POINTES DENTELLE à $2 50 valant $6
POINTES EN DENTELLE Lama, Chantilly, &c,
CONFECTIONS EN SOIE,
CHALES GRENADINE unis et couleur,
DO BAREGE do do
ALPACA noir, BOMBAZINE, TANNIES, &c.
DENTELLE de Cluny,
DO guipure, de valenciennes,
TOILES à chemises imprimées et blanches de à drape
BATISTE fine, fil, qualité supérieure, à 50 cts.

Nous appelons l'attention des acheteurs en gros et de détail sur les marchandises ci-dessus et notre STOCK en général, qui sont d'un bon marché sans précédent.

7 avril—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités par

V DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Rampart.

Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.

15 fev 1er—1an

No 47, RUE ROYALE.

GRANDE REDUCTION DE PRIX

POUR CAUSE DE DEPART.

LE soussigné partant pour l'Europe dans les premiers jours de juin prochain, offre en vente à des prix excessivement réduits son vaste stock de FAIENCE, PORCELAINE, POTERIE, CRISTAUX, VERRERIE, ARTICLES de MÉNAGE en tous genres, ainsi qu'un très grand assortiment d'articles de fantaisie, PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, VANERIE, &c., &c., une foule d'articles trop longs à énumérer.

Il appelle l'attention des marchands de la ville et des campagnes, ainsi que celle des RESTAURATEURS, des HOTELLIERS, des CAFETIERS, des PROPRIÉTAIRES de BATEAUX à vapeur et des chefs de maisons et du public en général, et il les invite à venir visiter son magasin, avant d'acheter ailleurs. Toutes ces marchandises sont de première qualité et d'importation récente. Il est décidé à les vendre à des prix tous qui à défient la concurrence. Son seul magasin est au No 47, rue Royale.

E. F MIOTON.

Avis aux Marchands Détaillants.

130 paniers faïence assortie convenable pour marchands détaillants, à vendre à bas prix pour clore une facture, par

E. F MIOTON,
7avril—1m 47, rue Royale.

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHER, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentés de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9,
[illegible] Salle de Masonic Hall

ETABLIE EN 1837.

N. A. LLAMBIAS............GEORGE DOCKTER.

LLAMBIAS & DOCKTER,

115..........Rue Vieille-Levée..........115

(Entre St Louis et Toulouse.)

IMPORTATEURS, et marchands de produits de l'OUEST, offrent à vendre au plus bas prix du marché:

100 barils de whisky de la célèbre marque de WILSHIRE, Bourbon Monongahela.
500 barils farine fine, superfine, extra, double extra et triple extra.
Lots livres de jambons et épaules revêtus pour habitants.
2000 do do do fumés et passés au sucre.
100 tierçons de graisse de choix.
500 colis saindoux assortis Nos 1, 2, 3.
50 [illegible] de morue.
100 demi-barils bœuf pour familles.
100 barils bœuf de choix pour usage des habitations.
200 kegs de graisse de choix.
100 barils de Porc Mess, rumps et jobs.
50 barils pommes sèches de choix.

Savon, chandelles, café, riz, sucre, belle de charbon et de lard, beurre de l'Ouest et de Goshen, chocolat, sel, &c., &c., &c.

Seuls agents de la célèbre bière de S. P. SOULE.
13avril—1m

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 53, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. [illegible]

COMPAGNIE DE GLACE

DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 31.

DEPOTS:

au No 13 de la rue Crossman, aux Nos 71 et 73 de la rue Front, aux Nos 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Sorapure, aux Nos 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président,
JNO P. FRANZ, Surintendant,
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.
4 fév. 6m

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

73 OLD STREET......NEW YORK.

Seul agent, aux Etats-Unis et au Canada, pour la vente du

SILLERY............de Moet & Chandon, première qualité.
FLEUR de SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do très sec.
GRAND VIN IMPÉRIAL do cachet vert.

AYANT droit à la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New-York, en ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et sous son [illegible] de l'acheteur. Ces vins sont les connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sont strictement suivie dans toutes les circonstances.

G. M. BAILY & CO.,
6 nov—6m Rue de la Commune, No 6

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck de Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude et aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE,
[illegible] No 37 rue Vieille-Levée.

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ai

PAUL ADOUE & Co,
seuls Agents,
39 rue Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE en 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouches.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des machines à scie, des presses à coton, des vis de presses, des pompes à fourneaux, des grils; à exécuter toutes sortes d'ouvrages de fonderie, de forge et de charpente, en un mot, tout ce qui concerne notre métier. [illegible] LEEDS & CO

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de meilleur et de plus nouveau. Les vins proviennent des meilleurs crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe,

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon,

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à ses nombreux amis et habitués qu'il pourra toujours les loger confortablement chez lui. [illegible] novembre

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,

Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries!

LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir. 18 avril—6m

HAUTE NOUVEAUTE

DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Etoffes pour pantalons, gilets et vêtements complets,

A TRÈS BAS PRIX,

Au nouveau magasin de

H. RUTY,

84......RUE DE LA DOUANE......84

Encoignure Passage de la Bourse.

VELOUTINE,
CASIMIRS D'ÉTÉ,
BATISTE DE LAINE,
DRAP COULEUR LEGERS,
DRAPS NOIRS LEGERS,
MERINOS,
GRAIN DE POUDRE,
DRAPS HAVANAIS, COTELINE,
ARMURE,
BOMBAZINE,
ALPACAS,
SATIN ROMAIN,
DUCK BLANC ET COULEUR
COUTIL,
GINGA, ETC., ETC.

Tissus unis et fantaisie très légers, pour enfants.

Doublures et fournitures.

H. RUTY,
7 avril—1m 84, rue Douane, coin Passage de la Bourse

ARTICLES DE MODE

ET

NOUVEAUTÉS DE PARIS,

W. Dauphin & Cie.,

66, RUE DE LA DOUANE, 66.

OUVERTURE de 200 caisses d'articles de PAILLE, FLEURS, RUBANS, PLUMES, LINGERIE, articles de fantaisie et hautes nouveautés.

W. DAUPHIN & Cie.,
9avril—1m 66, Rue de la Douane.

Nouveautés de Printemps.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie, offre aux acheteurs de la ville et de la campagne un choix des plus variés de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, SOIERIES, DENTELLES, BRODERIES, BLONDES, TULLES, BOBINET, GARNITURES, PASSEMENTERIE, ORNEMENTS PAILLE ET JAIS, GANTS, MITAINES, PARASOLS EN-TOUT-CAS, RIDEAUX Nottingham, EVENTAILS, BOUTONS, MOUCHOIRS Batiste et FOULARDS, BONNETERIE et toutes les FOURNITURES à l'usage des COUTURIÈRES et MODISTES.

Aussi un MAGNIFIQUE assortiment de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout sera vendu A PRIX RÉDUITS.

J. DERBES, Jr.
7avril—1m 57 rue Royale

F. RIMAILHO & ESPENAN.

DEMENAGEMENT PROVISOIRE

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT ET D'AMELIORATIONS.

LA maison F. RIMAILHO & ESPENAN informe le public et sa nombreuse clientèle qu'elle vient de transférer provisoirement ses magasins du No 4[illegible] au No 13 de la rue de Chartres, afin d'agrandir l'ancien [illegible] et d'apporter les [illegible] améliorations qu'exigent ses affaires croissantes.

A cette occasion, et jusqu'à l'ouverture prochaine de son magasin [illegible] d'automne avec un stock complètement renouvelé, elle offre ses marchandises actuelles au-dessous des prix d'importation.

Le commerce de la ville et de la campagne y peut faire des achats avantageux.

On y trouvera en grande quantité et au complet les Bonneterie, Mercerie, Passementerie, Rubans, Broderies, Dentelles, Eventails, Articles de Fantaisie, et toutes les articles concernant ce genre d'affaires.

13 ......RUE DE CHARTRES......13
11avril—1m Prés Canal

20 . . . Rue de Chartres . . . 20

C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, à acheter à la baisse et en détail.

Se composant d'un assortiment général, comme on le trouve par ailleurs.

Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous du plus bas cours du marché et conviennent aux acheteurs par station.

Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.

P. S. — Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—1m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPECE.

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
Bidet [illegible] NOUVELLE-ORLEANS

GRAND SACRIFICE.

Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coûtant.

J. REBATU, rue Ste-Anne No 22 entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises d'ici à la fin du mois, vendra ses marchandises à vingt pour cent au-dessous du prix coûtant. Le commerce de la ville et de la campagne ainsi que celle de la ville à profiter du bon marché. Ses prix sont comme suit: Indiennes bon teint à 10 cts la vg. [illegible] coton blanc 4 [illegible] à 15 cts, coton fin à 20 et 25 pour Lonsdale. 5avril—1m

Avis.

LA raison sociale de MARTINEZ y PALACIO ayant expiré par limitation le 11 mars, a été renouvelée le 1er avril, pour une année.

M. ANTONIO PALACIO résidant en cette ville, est seul chargé de la signature de la susdite maison à Magner, sa citoyens publics, 1e avril 1867.

A. PALACIO
11 avril—1m Fco. PIZARRO MARTINEZ

Avis.

LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du vaccin, vaccinera tous les jours à son office, rue Girod près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin. —Prix $2.50

Le Dr GEUTEBRUCK

DE retour du Mexique aux Etats-Unis du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien, etc., au public de la Nouvelle-Orléans.

Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.

Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.

Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.

Rue Bourbon No 18, près Canal.

Dr. J. H. WIENDAHL,

Office et Résidence No 381,

RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.

27 mars—1m

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c

Aussi — INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

PHARMACIE.

Le Dr. M. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer au public et à sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie rue Poydras No. 227, près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales; il fera le détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de midi à deux heures. Il s'occupera spécialement du traitement des maladies syphilitiques.

12 fév — 3 m

124............CHARTRES............124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUPILHO Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie [illegible] 22 nov—6m

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, perles blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont guéries avec la plus grande célérité depuis dix années.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,
[illegible] encoignure Orléans et Bourbon

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c.

REÇU dernièrement et offert à bas prix:

200 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs;
Tapis de toute espèce et de toutes qualités.
Toiles cirées de plancher et de marches, toutes qualités.
Store, nouveaux genres et de toutes grandeurs, dessins de lin et de coton, etc. [illegible] corniches, bandes, etc., etc.

A. BROUSSEAU & Co.,
18 [illegible] rue de Chartres No 1[illegible]

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toutes espèces, pour les familles et pour les habitants. Je les vendrai en gros au-dessous des prix du marché. Les acheteurs de la campagne feront bien de venir examiner et de s'assurer des prix avant de s'adresser ailleurs.

Je reçois journellement des articles nouveaux que je vendrai à très bon marché.

M. ERIMAN,
30 jan—6m Rue du Canal, No 1[illegible].

VENTES JUDICIAIRES.

J. BLUM & CO vs ALEX. L. MARKS.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No 21,263—

WRIGHT BRINKERHOFF & Co, vs. le même.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1867 à moi adressé par les susdites Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept mai 1867, à 4 heures P. M., à mon entrepôt, No [illegible] rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Six caisses de marchandises suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisies dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif
[illegible] avril—26,29,2,4,7mai de la paroisse d'Orléans.

Marie-Léontine-Rosa Ferrier, tutrice, la Dame L. Porée, intervenante, vs Charles Briggs.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No 13,984. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, vingt-six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

QUATRE CERTAINS TERRAINS situés au faubourg Delassize, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros Un Deux Trois et Quatre, [illegible] suivant un plan dressé par [illegible] Félix Grima, alors notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, chacun, [illegible] pieds et [illegible] pouces de face à la rue [illegible] [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 mars—avril 2,16,18,23

R. Y. CHARMBURY vs E. L. COOK.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 17,0[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terre situé au faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-sept et compris entre les rues Morales, Urquhart, Montegut et [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—26—4 11, 18mai

BERTRAND SALOY vs DIX SEPT CLOCHES.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-neuf d'avril 1867, à 4 heures P. M., à mon entrepôt No 25 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Dix-sept (17) CLOCHES variant dans leurs poids de 10 à 282 livres et pesant dans leur ensemble 2 812 livres.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
17 avril—17 20 23 [illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES DE CONSTABLE.

CHINN & BOYD contre F. F. WEST.

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la paroisse d'Orléans—Nos 1,441 et 1,386—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable G. N. Broughn Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans et avec le consentement des parties, je vendrai à l'enchère publique, SAMEDI 27 avril 1867, à midi, au No 292 de la rue Poydras, la propriété ci-après décrite, savoir: Une boutique de peintre et son contenu, saisis dans les susdits procès.

Conditions—Comptant sur livraison.
25 avril—3t JOHN C. RUZAC, Constable.

A. Rochereau & Co., agents, vs. F. P. West.
—Nos 1,668 et 1,669—

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable P. W. Collens, Troisième Justice de Paix pour et dans la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique et adjudication, à l'entrepôt situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 26 avril 1867, à midi—Un lot de meubles de maison.

Conditions Comptant. ARTHUR LANGE,
19avril—18 21 25 Constable.

Dentiers complets, pour $50, dents garanties opération sans douleur.

No 1...... Le Dr. SPYER, dentiste......No 1

Dans la galerie photographique de MOSES.

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et plus jolies que les autres. Les opérations se feront sans douleur. Le [illegible] de la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 1, au coin des rues du Camp et Canal. No 1 Entrée rue du Camp et entrée rue du Canal 7 avril—1m

OPÉRATIONS. CONSULTATIONS.

Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien-dentiste, se chargera d'opérations que désireront lui confier ses anciens clients et de telles autres que ses occupations lui permettront d'accepter. On peut le consulter sur toutes les maladies de la bouche et des dents. Il indiquera aux personnes qu'il n'aura pas le temps d'opérer ceux de ses confrères qui ont acquis le plus d'habileté dans les cas spéciaux dont il s'agira.

7 fév—3m No 15, rue Baronne, près Canal

J. A. De HART,

DENTISTE.

17..........................Dauphine..........................17

20 nov—an Près Canal

BABCOCK & Co., Successeurs de MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.,

No 34 rue Tchoupitoulas,

Nouvelle-Orléans.

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.

Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 10 fév

Succession de Peter Williams.—No 28,906.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Patrick Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Peter Williams, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
24avril—24 30—3mai Greffier.

Succession de Geo. W. Parker.—No 24,097.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
24avril—24,30—3mai Greffier.

Succession de Wm J. McARTHUR—No 28,837.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
24avril—24,30 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

Bottes, Souliers, Linge fait et Chapeaux.

PAR E. ROGER & CO.

O. DERAY, encanteur.

SAMEDI 27 avril, il sera vendu à 10 heures et demie, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins comprenant un assortiment frais et choisi et pour être vendu sans réserve.

—Aussi—

150 lots Linge fait de saison.

—Et—

300 douzaines Chapeaux assortis pour hommes et garçons.

Conditions à la vente 26 avril

PAR F. BUCKINGHAM.

VENTE A L'ENCAN.

PAR F. BUCKINGHAM, Encanteur.

IL sera vendu, à l'encan samedi 27 avril 1867, à 2 heures de l'après-midi, sur l'habitation Faganuk connue aujourd'hui sous le nom de l'habitation Condé et située en face de Carro[illegible], paroisse Jefferson—

Un grand assortiment d'ustensiles d'habitation comprenant en partie: wagons, charrettes, charrues, herses, pioches, brouettes, &c., également un lot d'outils de forgeron, de meubles de maison et de cuisine, et une [illegible].

Conditions—Comptant, au moment de la vente en billets des Etats-Unis. 26 avril

PAR O. VALETON.

Tabac en feuilles. Tabac en feuilles.

PAR O. VALETON, Encanteur.

SAMEDI, 27 avril, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 63, rue Tchoupitoulas, coin Natchez, et délivrable à l'inspection—

16 boucauts tabac en feuilles.
17 boîtes tabac à chiquer naturel,
20 boîtes tabac à fumer.

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 26avril

PAR D. E. MORPHY.

Gobelets, verres, vins, liqueurs, champagne carafes, etc.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu vendredi 26 avril 1867, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

Un grand et bel assortiment de gobelets, verres, vins, liqueurs, champagne, carafes, etc.

Conditions—Comptant, en billets de ville. 26avril

Aux Familles et aux Détaillants.

VENTE PAR CATALOGUE

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu Lundi 29 avril [illegible] au magasin [illegible] No 47 de la rue des Magasins—

Un choix rare d'articles [illegible] [illegible]

Conditions—comptant. 17 avril

PAR FORSTALL & SPEAR

Vente renvoyée pour cause de circonstance imprévue.

Vente péremptoire d'Actions de la Compagnie de Water Works et de la Compagnie du Gaz.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Salle de vente No 30 rue Bienville

SAMEDI 27 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, sous réserve au comptant—

[illegible] Actions de la Compagnie du Commercial Water Works.

25	"	"	Gaz.
15	"	"	Banque des Citoyens
45	"	"	Mécaniques & Traders
4	"	"	de l'Etat de la Louisiane
40	"	"	de la Nouvelle-Orléans
42	"	"	[illegible]
			du Canal [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant en billets en Trésor des Etats Unis. 26avril

Bateau à vapeur "Julia," à roue derrière, tel qu'il est actuellement au Nouveau Bassin.

PAR FORSTALL & SPEAR.

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Salle de vente, No 30 rue Bienville

SAMEDI 27 avril 1867, à [illegible] P. M. [illegible] au Nouveau Bassin, [illegible]

Le bateau à vapeur [illegible] [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26avril

Vente pour opérer un partage.

D'une Habitation de prix située dans la Paroisse Jefferson, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ [illegible] milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR FORSTALL & SPEAR

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur

[illegible]

MARDI [illegible]

UNE CERTAINE HABITATION [illegible]

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS—[illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

EDWARD DURIVE & CO vs [illegible]

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour, E. J. LAIZER
Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Jugement signé le 15 avril 1867

G. DUPLANTIER, Juge

[illegible]

F. LAIZER
Députe Greffier.

A. Ravelet vs ses créanciers, et les créanciers de C. Ravelet & Son—No 20,21[illegible]

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

[illegible]

Acte de dépôt par devant Amédée Ducatel, notaire public, [illegible] des Etats-Unis.

Par ordre de la Cour J. O. CHALON,
4 avril—4,12 [illegible] Député Greffier

Succession de JACOB S. SOLIS—No 28,815.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Louis S. [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Jacob S. Solis décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour E. O'RORKE,
26 avril—26 30—3mai Greffier.

Succession de HERMANN LUNESCHLOSS

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que C. T. Dugas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Hermann Luneschloss, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
19 avril—26,29 Greffier.

Succession de Lewis W. Lyons.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans Attendu que Mme Charity Lyons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Lewis W. Lyons décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
21 avril—21 26 30 Greffier

Succession de Peter alias Patrick Coyle.
No 28,880.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Jackson Lamothe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Peter alias Patrick Coyle, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
21 avril—21,26,30 Greffier

Succession de John Fied.—No 28,58[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
21 avril—21 26 30 Greffier

Succession de J. G. Pushler.—No 25,779.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
21 avril—21,26,30 Greffier

Succession de James McMillan.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — Attendu que John Turner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James McMillan, décédé intestat — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
24avril—24 26 30 Greffier.

Succession de THERESE MEYER épouse de Anthony Stuerre—No 20,74[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur dans la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
17avril—22,26 Greffier.

Succession de CELESTE BONSEIGNEUR, épouse de J. B. Glaudin—No 28,832

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
17avril—22,26 Greffier.

Succession de Stephen Rappollo Jr.—No 17,39[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Joseph Manetta a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Stephen Rappollo Jr décédé intestat Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
[illegible] 18avril—26,27 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises Sèches, Lingerie, Habillements, Bottes, Souliers et Chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 38

VENDREDI, 26 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu—

100 lots de marchandises sèches de saison: coton blanc et coton écru, gingham, [illegible] coton, Beaufort, coutils blancs, cotonnades, [illegible], toile blanche et toile écrue à moustiquaires, &c. &c.

400 lots de lingerie telle que: chemises à devants de toile, chemises à [illegible], chemises [illegible], chemises gingham et Hickory, flanelles de dessous tout laine, chemises de peau, caleçons, bretelles, bonneterie, &c., &c.

75 lots d'habillements, pour clore des consignations.

— EGALEMENT —

100 caisses de bottes, souliers et brodequins consignation directe de Boston et qui sera vendue sans aucune réserve.

— Et —

50 caisses de chapeaux feutre et laine.

Conditions à la vente. 26avril

PAR J. P. BOISSEAU.

Huîtres, homards, harengs, pêches à l'eau-de-vie, etc., pour le compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau rue Gravier, Nos. 49 et 51

SAMEDI, 27 avril 1867, à 11 heures du matin, au magasin No 49 et 51, de la rue Gravier—

150 caisses huîtres en boîtes de 2 livres.
30 " homards " 2 "
25 " pêches à l'eau-de-vie,
225 " harengs fumés.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 26avril

Pommes de terre. Pommes de terre.

Par J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau rue Gravier, Nos 49 et 51.

IL sera vendu aujourd'hui, vendredi, 26 avril 1867, à 11 heures du matin, au pied de la rue Gravier, en dehors du [illegible] Walsh—

30 barils de pommes de terre marques [illegible] & Co.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 avril

Outils d'armurier, à l'encan, le propriétaire se retirant des affaires.

Flèches, tours, vitrières, comptoirs, fer, acier.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur

Bureau rue Gravier, [illegible] entre rues Tchoupitoulas [illegible]

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

MONTGOMERY BROS. & CO.

Vente péremptoire, par catalogue, de Meubles de Paris, de très grand prix. Glaces françaises, Tapis, Porcelaine et Verrerie, Tableaux à l'huile, Pendules et Ornements, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & Co,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu VENDREDI [illegible] à 11 heures à la résidence No [illegible] Road, à deux portes de la rue [illegible]

Tous les Meubles et Ornements de cette [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 26avril

[illegible]

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

Grande Vente péremptoire, par Catalogue. — Meubles de très grand prix, importés et faits par N. N. [illegible], Tapis, Rideaux, Glaces françaises, Velours de Bohême, Porcelaine, Argenterie, Tableaux à l'huile et Gravures, Pendules et Ornements en bronze — Vente à l'encan, pour cause de départ.

PAR MONTGOMERY BROS & CO

R. M. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu VENDREDI [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 26avril

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu samedi 27 avril, à 11 heures, à leur salle de vente No [illegible] rue du Camp—

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, armoires, bureaux, [illegible]

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à dossier [illegible] mars

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture, beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS,

R. M. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu samedi 27 avril, à 11 heures du matin, à l'écurie No [illegible] rue Gravier,

Elégants Chevaux de monture [illegible]

Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI:

Buggies couverts et ouverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. mars

PAR S. GUINAULT

Succession de Raymond Pelanne. — No 15,672.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 29 avril 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public, [illegible] des Etats-Unis.

Meubles, Quincaillerie, Pianos.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

AUJOURD'HUI vendredi, 26 avril, 1867, il sera vendu à 10 heures, [illegible], au magasin encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

[illegible]

Aussi—Plusieurs pianos et un fonds de quincaillerie [illegible]

Conditions, comptant. 26 avril

Jolie propriété d'encoignure.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 27 avril 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un terrain formant l'encoignure de la rue Dauphine [illegible]

[illegible]

Acte de vente par devant O. Morel, notaire public.

Vente pour cause de départ.

Propriété d'encoignure admirablement située pour une épicerie — Trois terrains avec vacherie sur la Promenade Lafayette. — Un magasin qui contient 23 terrains près des Casernes — Et un terrain sur la rue Marigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 27 avril 1867 il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

[illegible]

Les Hon. Marr et I. Perkins, avocats du Dist. des E. U.
L'hon. W. M. Smith, juge du Chancery Court, à Memphis.
First National Bank de Memphis, Tenn.
Tennessee National Bank.
L'hon. W. P. Kellogg, Collecteur du Port de la N. O.
L'hon. W. [illegible] Nlle Orléans.
[illegible]
Le Gen. J. J. [illegible]
Le Gen. Joseph A. Mower, de l'armée des E. U.
Le Gen. E. [illegible]
Chas. S. [illegible] des E. U. Dist. de la Le.
Bureau, rue St. Pierre, No 5, (Place Jackson) près Vieille-Levée. [illegible] North Court square, Mem. Tenn.
[illegible] mars—1m

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Encan de Dames,

Au Magasin de Mme. Sophie, rue du Canal No. 132.

Grande vente d'étoffes riches à robes et d'articles de fantaisie—Sans réserve, avant le départ pour France pour faire les achats d'articles d'automne et d'hiver.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.,

GARDNER SMITH, encanteur,

Bureau et salle d'encan rue du Camp, No 88.

IL sera vendu, jeudi et vendredi, 25 et 26 avril 1867, à 10 heures, au No 132 de la rue du Canal, au magasin demeure de Mme Sophie, le stock complet de robes riches, chapeaux, rubans, linge de dames, et d'articles choisis, cols et manches en dentelle, parasols, bijouterie, &c.

N. B.—Mme Sophie partant pour France, annonce à sa nombreuse clientèle qu'elle vendra, sans réserve, la plus grande partie de son stock.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23 avril

J. A. OELLES,

Architecte et Entrepreneur,

36.......RUE CARONDELET.......36.

8fv—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Terrain amélioré et de prix dans la rue du Canal—à l'encan.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau No 62, rue Royale.

SAMEDI 27 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre celles du Canal et Douane, il sera vendu—

UN CERTAIN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues du Canal, Douane, Romain et Derbigny. Ledit terrain a [illegible] pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur [illegible] et façade sur la rue Romain, de [illegible] pieds. Ensemble les améliorations qui se trouvent, savoir et comprennent une cuisine, couverte en ardoises, [illegible] Les clefs de la maison seront en la possession des encanteurs. Le vendeur est responsable de [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets, garantis par [illegible] vendeur, hypothèque spéciale sur la propriété [illegible] Acte de vente par devant P. C. Cuvelier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25 avril.

Terrains améliorés et de prix, No 256 du Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson, et No 151 de la rue Galvez, entre les rues Dumaine et Ste Anne.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau rue Royale, No 62.

SAMEDI 27 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu—

1—UN TERRAIN situé dans le [illegible] Chemin du Bayou [illegible]

[illegible]

2—UN AUTRE TERRAIN situé dans [illegible]

[illegible]

Maison en briques à étage et de prix, à mansarde, No 32 de la rue Marigny, entre les rues Victoire et Moreau.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI 27 avril, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible]

UN TERRAIN situé dans le [illegible]

[illegible]

Très joli cottage meublé [illegible] dans la rue des Français, entre les rues Moreau et Urquhart, dans le deuxième partie du Troisième District.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI [illegible]

[illegible]

Terrains de prix et un [illegible] dans la rue du Canal, [illegible] à l'encan.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau No 62, rue Royale

SAMEDI [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible]

Meubles .... Meubles .... Meubles.

Succession de Madame Auguste Lacour, veuve de Joseph Anthoine No [illegible] Sixième District de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No 62, rue Royale.

LUNDI, [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 avril

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE DE SUCCESSION

Une Maison en bois à deux étages avec mansardes et deux Terrains,

Dans le Quatrième District sur la rue St Charles, entre les rues Quatrième et Washington.

Succession de I. Marsh Denman.

Deuxième Cour de District [illegible]

PAR J. B. WALTON & DESLONDE

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, le [illegible] 1867, à [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

DEUX TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible]

Termes et Conditions.

L'acquéreur sera requis de [illegible]

[illegible]

Acte de vente par devant A. G. F. Gottschalk, notaire public, à frais de l'acquéreur y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.

[illegible] avril—[illegible] 25 26 27

GILBERT MOYERS W. W. DEDRICK

MOYERS & DEDRICK

Avocats et Agents ayant licence, pour les réclamations contre les E. U.

NOUS [illegible]

[illegible]

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65......RUE TOULOUSE......65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins. 4 fév

LONDON & LANCASHIRE

FIRE INSURANCE COMPANY,

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL......................$5,000,000.

R. O. MUSGROVE, agent général

63......Carondelet......63.

J. MANGIN,

Forgeron et Serrurier,

RUE STE ANNE No 75,

Ayant agrandi son magasin, fera vérandah, balcon, grille de tombe, grillage pour portes de magasin, volets en fer, fermeture de magasin, vente à meilleur marché pour les cotonniers; réparations de coffres-forts, et tous genres de serrurerie et de mécanique [illegible] moulin. Coffres-forts, balances, cylindres, barrières en treillage et différents articles, &c. [illegible]

Marchandises sèches

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

L'ouverture de nouveaux stock de saison [illegible] [illegible]